

PROJET D'ETABLISSEMENT Multi Accueil « Les Primevères » 2022 - 2027



820, avenue du Bon Curé

☎ 03.83.26.36.67

multiaccueil.ludres@numericable.fr

PREAMBULE

Le multi accueil « Les Primevères » est un service public géré par le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LUDRES. Sa vocation est d'assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents.

L'appellation Multi Accueil « Les Primevères » existe depuis janvier 2005. Elle regroupe la Crèche Familiale et la Halte-Garderie créées en 1980, complétée en septembre 2014 par l'ouverture de la mini crèche.

Le départ en retraite de plusieurs assistantes maternelles de la Crèche familiale et l'absence de candidatures pour renouveler l'effectif ont conduit à envisager l'extension de la structure.

De plus, une analyse des besoins sociaux réalisée en 2010 auprès des familles ayant des enfants âgés de moins de 16 ans, a fait ressortir un besoin de garde en mode collectif. Ainsi une étude a été réalisée et a abouti à une extension des horaires d'ouverture de l'accueil collectif et à la réalisation de travaux permettant une augmentation de la capacité d'accueil de cette structure.

Les travaux concernant cette extension et la réhabilitation de l'existant sont maintenant terminés. L'accueil de 30 enfants au lieu des 20 précédemment est donc rendu possible.

Les nouvelles modalités demandées par la CAF, c'est-à-dire l'obligation de fournir des repas par la structure est mise en place grâce à la création de la cuisine satellite.

Tous ces changements dans le but d'offrir aux familles une continuité dans la qualité d'accueil amènent à reconsidérer le projet d'établissement que le décret du 6 août 2000, réactualisé en août 2021 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans, a rendu obligatoire.

Cette qualité d'accueil repose déjà sur des consignes réfléchies et partagées en équipe :

- Etre accueillante et disponible,
- Respecter le devoir de réserve et de discrétion,
- Respecter l'histoire et l'intimité de chaque enfant et de chaque famille,
- Respecter la sécurité des enfants,
- Faciliter l'intégration des enfants, des stagiaires et des nouvelles collègues,
- Parler doucement et correctement,
- Respecter les horaires,
- Respecter les temps et les fréquences de pause,
- Respecter les règles d'hygiène,
- Respecter les locaux et le matériel,
- Respecter les protocoles,
- Connaître et appliquer les méthodes de travail,
- Se mobiliser pour appliquer les projets en cours ou à venir,
- Respecter les élus, la hiérarchie, l'équipe et l'établissement,
- Entretenir ses compétences,
- Limiter son téléphone portable aux appels urgents,
- Interrompre le moins possible une collègue en charge d'un ou plusieurs enfants,
- Porter une tenue vestimentaire adaptée,

La qualité d'accueil dépend également du projet éducatif et pédagogique mis en place dans la structure, ce que nous verrons un peu plus loin.

SOMMAIRE

1^{ère} partie : Présentation de la commune et du Multi Accueil :	P 5
Projet Social et de Développement Durable	
<u>I – Présentation de la commune</u>	P 5
A. Situation géographique	P 5
B. Population	P 5
C. Contexte économique	P 6
D. Milieu associatif et culturel	P 6
E. Milieu scolaire et de la petite enfance	P 6
F. Projets de développement urbain	P 7
<u>II – Présentation du Multi Accueil</u>	P 7
A. Situation géographique	P 7
B. Réhabilitation du bâtiment	P 8
C. Présentation – fonctionnement	P 8
D. Budget de la structure	P 9
E. Les partenaires	P 10
1. Relations avec les services communaux et le CCAS	P 10
2. Relations avec les services extérieurs	P 11
F. Le Multi Accueil et le Développement durable	P 12
2^{ème} partie : Le projet éducatif et pédagogique	P 13
<u>I - Objectif</u>	P 13
<u>II - Les valeurs</u>	P 13
<u>III - L'accueil de l'enfant et de sa famille</u>	P 14
<u>IV - La période d'adaptation</u>	P 17
<u>V - La vie quotidienne dans la structure</u>	P 17
A. Le temps d'accueil et des transmissions	P 17
B. Le temps du repas	P 17
C. Le temps du repos	P 20
D. Le temps du change et des petits soins	P 20
E. Le temps d'éveil	P 22
1. L'aménagement de l'espace	P 22
2. Les jeux en accès libre	P 23
3. Les jeux proposés par l'adulte ou demandés par l'enfant	P 23
4. Les activités dirigées	P 23
5. Les ateliers crèche	P 24

6. Les rencontres à la Résidence des Personnes Agées	P 25
7. L'éveil des bébés	P 25
<u>VI - La relation avec les parents</u>	P 25
<u>VII - Le travail d'équipe</u>	P 27
3ème partie : Les projets du Multi Accueil	P 20
A. Les projets mis entre parenthèses	P 28
B. Les projets ayant repris	P 29
C. Les projets à venir	P 30
4ème partie : L'évaluation du projet	P 31
<u>I – L'évaluation du projet d'établissement</u>	P 31
<u>II – L'évaluation du fonctionnement du multi accueil</u>	P 31
DISPOSITIONS GENERALES	P 32

1^{ère} PARTIE : PRESENTATION DE LA COMMUNE ET DU MULTI ACCUEIL

Projet Social et développement durable

Il convient de bien assimiler le territoire de Ludres, voir ses forces et ses faiblesses et d'en mesurer l'impact, pour élaborer le projet d'établissement du Multi Accueil « Les Primevères ». Cette première partie présente le projet social. Celui-ci est une photographie sociologique de la structure et de son environnement, en faisant référence à son histoire, son implantation, ses types d'accueil proposés.

I. PRESENTATION DE LA COMMUNE

A. La situation géographique

La commune de Ludres fait partie de la récente métropole du Grand Nancy qui rassemble 20 communes sur une superficie de 142 km². Créée en juillet 2016, la Métropole du Grand Nancy regroupe 257 431 habitants. C'est la cinquième en France par ordre d'importance. Sa position stratégique au cœur de la Région Grand Est en fait le nouveau territoire de l'innovation.

Située au sud de la métropole, à 7 km de Nancy, la ville de Ludres est également limitrophe d'autres communes, membres d'intercommunalités différentes : Neuves-Maisons, Messein, Richarménil (Communauté de Communes de Moselle et Madon), Ville-en-vermois, Saint Nicolas de Port, Azelot (Communauté de Communes du pays du sel et du Vermois).

B. La population

Ludres compte 6223 habitants en 2021 (données INSEE : recensement de la population 2018).

La population de Ludres diminue depuis 2008. Le nombre de naissances était de 31 en 2019. Selon les chiffres de l'INSEE de 2018, les enfants de 0 à 14 ans représentent 16% de la population, soit 981 enfants. Il y a 6000 ménages sur la commune de Ludres dont 665 familles monoparentales.

C. Le contexte économique

Ludres est un territoire économique à enjeux. Forte de 370 entreprises implantées sur le « Dynapôle » de Ludres-Fléville, et plus de 8652 emplois, la ville a su accueillir des entreprises avant de développer sa zone d'habitat et ses services publics.

Ludres compte également un secteur commercial dynamique, un secteur de loisirs dédié (Plateau des Loisirs) et des infrastructures diverses pour un service public global à la qualité reconnue. Pionnière des nouvelles technologies dans les années 2000, avec 4 arobases remis au titre des « Villes Internet » la ville a été labellisée « Ville Ludique et Sportive » en 2013 et a reçu le prix spécifique national « Ville Active de Demain » 4 lauriers, « Ville fleurie » 2 fleurs, « Commune nature » 3 libellules.

D. Le milieu associatif et culturel

56 associations dont 22 sportives et les autres à vocation culturelles et artistiques œuvrent sur la commune.

De multiples activités culturelles sont proposées au public :

- L'Ecole Municipale de Musique,
- La médiathèque Municipale,
- Les associations culturelles : le Centre Brassens avec de nombreuses activités (théâtre, danse, arts manuels créatifs, photographie...), la Cantalud (chorale pour adultes), des associations d'art pictural...,
- Une salle de spectacles et de concerts, l'Espace Chaudeau, et un cinéma, l'UGC, sont également implantés sur la commune de Ludres,
- L'espace Séquoia, un nouveau lieu culturel et sportif a été inauguré en septembre 2021.

E. Le milieu scolaire et de la petite enfance

- 2 écoles maternelles,
- 2 écoles primaires,
- 1 collège,
- 1 service scolaire qui propose un service périscolaire, une restauration scolaire et un accueil périscolaire,

- 1 crèche privée inter-entreprises avec 40 agréments dont 3 réservés à la commune,
- 1 Multi Accueil de 30 places (crèche collective et halte-garderie) et une crèche familiale municipale dépendants du CCAS.

F. Les projets de développement urbain

Les projets d'aménagement et de programmation pour les années à venir sont les suivants :

- A moyen terme, le Centre Brassens étant relocalisé à l'espace Séquoia, la Ville va requalifier le site et le projet est de réaliser environ 30 logements dont une vingtaine réservée aux seniors.
- Fondation Saint Charles, avec le Foyer de l'Aurore, va créer un nouveau bâtiment pouvant accueillir 2 colocations de 6 personnes pour le Foyer de l'Aurore et 2 colocations de 4 personnes âgées à l'étage.
- Au 101 place Ferri entre l'EHPAD Sainte Thérèse et les logements sociaux de Vivest, une requalification de l'habitation en 5 logements sociaux est prévue et sera réalisée par Vivest

II. PRESENTATION DU MULTI ACCUEIL

A. Situation géographique

Le Multi Accueil « Les Primevères » se situe au 820, avenue du Bon Curé.

Différents services entourent la structure. Une galerie commerciale se situe en face de celle-ci. Un cabinet paramédical avec sage-femme, infirmières, ostéopathe, pneumologue, kinésithérapeute et des locaux abritant la Maison des solidarités (MDS) jouxtent la structure. Un poste de police avoisine également le Multi Accueil. La Résidence Autonomie des Fougères se situe à proximité de la structure.

Des parkings et une place de stationnement pour personne à mobilité réduite facilitent l'accès à la structure. De plus un arrêt de bus se trouve à proximité de la structure.

B. Réhabilitation du bâtiment

Compte tenu de la croissance des effectifs et de l'évolution des besoins en matière de petite enfance, le CCAS et la Ville de Ludres ont procédé à une réhabilitation du Multi Accueil « Les Primevères », finalisée en 2016.

Améliorer l'offre d'accueil des jeunes enfants est un des axes majeurs de la politique de la commune et du CCAS. La réalisation de ce projet a renforcé le caractère multiservices du site autour de la petite enfance.

Ces réaménagements ont également permis de répondre aux dispositions de la nouvelle PSU (Prestation de service Unique) qui incitent les structures à fournir les repas. Ceux-ci sont acheminés en liaison froide et servis réchauffés dans une pièce aménagée à cet effet.

C. Présentation – fonctionnement

Le Multi Accueil est un lieu d'éveil et de socialisation où les besoins physiques, psychoaffectifs, physiologiques de l'enfant sont pris en compte au quotidien. C'est également un lieu d'écoute, d'échange, de prévention et d'accompagnement parental.

Le bâtiment composé de grandes baies vitrées est très lumineux, pour ce qui est des pièces à vivre. Il procure un sentiment d'espace et de contact direct avec l'extérieur dès l'entrée dans la structure. C'est un endroit calme qui bénéficie de deux cours extérieures très appréciées des enfants. Une salle insonorisée et climatisée a été aménagée en 2020.

Le Multi Accueil propose différents modes de garde (familial ou collectif) laissant un libre choix aux parents. Il s'agit de :

- **La crèche familiale** : son rôle est d'accueillir pendant l'absence des parents les enfants âgés de huit semaines à quatre ans, domiciliés à LUDRES. Les enfants sont confiés à des Assistantes Maternelles agréées encadrées par une Directrice, Puéricultrice Diplômée d'Etat. Elle est ouverte de 7h à 19h.

- **La halte-garderie** (accueil collectif) agréée pour 10 enfants ouverte également aux non Ludréens de 8h30 à 17h30.
- **La crèche collective** agréée pour 20 enfants ouverte 50 heures par semaine de 8h à 18h réservée essentiellement aux Ludréens .

Compte tenu de l'évolution des besoins des familles ces dernières années, le CCAS a modifié le fonctionnement de ces structures en passant au Multi Accueil.

Il s'agit :

- De proposer aux familles un système de garde plus souple en adaptant celui-ci à leur activité professionnelle (temps partiel...),
- D'adapter l'offre pour répondre aux nombreuses demandes et aux besoins de chacun en fonction de leur rythme de vie,
- De maîtriser les dépenses en assurant un meilleur taux d'occupation,
- De permettre l'accès aux enfants porteurs de handicap,
- De permettre aux enfants issus de familles précaires d'accéder à ces modes de garde.

Les modalités d'accueil, les règles de fonctionnement, les tarifs et les moyens humains et matériels sont définis dans le règlement de fonctionnement de la structure. Celui-ci est validé par le Conseil d'Administration du CCAS.

D. Le budget de la structure

Le budget du multi-accueil est issu du budget du CCAS est prévu comme suit pour l'année 2021 :

Service	Dépenses	Recettes	Sub. communale
Crèche familiale	206 253, 04	91 979, 44	114 273, 60
Multi-accueil collectif	393 217, 74	276 788, 93	116 428, 81

Outre la subvention communale, les recettes proviennent essentiellement des participations familiales, et de subventions versées par la CAF et la MSA.

E. Les partenaires

1- Relations avec les services communaux et CCAS

Les équipements sur la commune en lien avec le secteur Petite Enfance sont nombreux, complémentaires et répondent aux besoins des familles, cependant, en 2020 et 2021, il a dû s'adapter aux restrictions sanitaires liées à la crise covid-19.

La commune et le CCAS, de par leurs différentes actions et projets, ont pour objectifs de renforcer et de créer des passerelles entre chaque service. Ces actions contribuent à l'amélioration du service public et offrent une réponse adaptée aux habitants en favorisant le lien social intergénérationnel. Dans cet objectif, le Multi Accueil est en lien avec différents services

♣ La Médiathèque

Un partenariat avec la médiathèque a été mis en place. Il permet un renouvellement régulier des livres. Un agent masculin du patrimoine, détaché de la médiathèque intervient mensuellement auprès des enfants de la structure. Dans un environnement très féminin, la présence masculine est appréciée. Les sons graves et la grosse voix ravissent les enfants.

♣ L'Ecole de Musique

Un partenariat avec l'école de musique existe également. Une musicienne ayant une formation plus approfondie avec les petits intervient une fois par semaine pour un groupe de huit enfants maximum. Elle les initie aux différents sons, aux chansons, à différents instruments de musique...

^ La Résidence « Les Fougères »

Le Multi Accueil a développé des liens avec la résidence « Les Fougères » qui héberge des personnes âgées, avec pour objectif de faire connaître le lieu et les résidents, à l'occasion de rencontres à thème et d'échanges intergénérationnels (décoration sapin de Noël, chasse aux œufs, partage de la galette des rois...).

Depuis mars 2020, les actions avec les structures extérieures ont été suspendues du fait des restrictions sanitaires, seule la Médiathèque a pu reprendre quelques interventions en dehors des périodes de confinement.

2- Relations avec les services extérieurs

^ Partenariat financier

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Meurthe et Moselle intervient dans le cadre de la Prestation de Service Unique (PSU) et du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ), qui devient la Convention Territoriale Globalisée (CTG) en 2021, signé avec la commune. Elle participe ainsi au coût de fonctionnement de la structure en versant des subventions allouées en fonction de l'activité de celle-ci.

En contre- partie, la commune s'engage à respecter les conditions et règles fixées par la CAF.

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) verse également une subvention pour les familles relevant de ce régime, dans les mêmes conditions que la CAF.

Le Conseil Départemental participe financièrement aux projets ponctuels dans le cadre d'un fond éducatif et social.

^ Partenariat médico-social (PMI, MDS)

Le Multi Accueil garde un lien permanent avec les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), à titre de conseils et de directives. De plus le

Conseil départemental émet un avis sur l'ouverture des structures petite enfance. Le médecin de la PMI donne l'agrément et contrôle les structures (respect des règles de sécurité, de la législation, des règles d'hygiène...).

Occasionnellement, dans le cadre d'un accueil d'urgence, le Multi Accueil se met en relation avec l'Assistante Sociale du Conseil Départemental et vice versa.

△ Partenariat formation

Le Multi Accueil favorise la transmission du savoir en accueillant très régulièrement en stage des élèves d'établissement scolaires (collèges, lycées...) et d'établissement de formation professionnelle.

F. Le Multi Accueil et le développement durable

La crèche s'inscrit dans une démarche de développement durable par des actions quotidiennes.

- Le tri des déchets (cartons, plastiques, déchets alimentaires dans trois containers différents),
- Nous disposons d'espaces verts pour les enfants dans lesquels nous avons planté un arbre et où il est prévu d'en planter un autre. Ceci afin d'offrir une ombre naturelle pour les générations suivantes,
- Dans la mesure du possible, nous réparons ou transformons le linge : confection de sacs de linge avec des vieux draps,
- Nous favorisons la récupération de matériels divers pour l'élaboration de nos activités d'éveil : anciens calendriers, chutes de papier, éléments naturels...
- Nous faisons attention au gâchis alimentaire en faisant des commandes raisonnées par rapport au nombre d'enfants,
- Le partenariat avec la médiathèque nous évite l'achat de livres,
- Nous acceptons le don de linge, de livres et de jouets aux normes européennes,
- Les couches ne sont changées que si nécessaire, les couches lavables sont acceptées ainsi que les couches bio fournies par les parents,

2^{ème} PARTIE : LE PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

I. OBJECTIF

Le projet éducatif du Multi Accueil vise à offrir à l'enfant et à sa famille un accueil et un accompagnement de qualité. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à son avenir.

Il expose les grandes lignes de la pédagogie à mettre en place au sein de l'établissement. Il fait partie des outils de travail de l'équipe pour exposer les orientations éducatives.

II. LES VALEURS

Suite à une réflexion d'équipe, nous nous sommes arrêtées sur différentes valeurs auxquelles nous tenons.

- **Respect du rythme de l'enfant**, c'est-à-dire prendre en compte son histoire familiale, ses coutumes. Assurer une continuité entre la maison et la crèche, respecter l'appétit de chaque enfant, ses goûts. Permettre à l'enfant de se reposer selon ses besoins.
- **Prise en compte des émotions de l'enfant** : être à l'écoute des peurs, des chagrins, des colères, des frustrations et poser des mots dessus.
- **Respect des autres par la mise en place des règles de vie** : ne pas porter atteinte au corps de l'autre. Pour les grands de l'école, ne pas se moquer des autres. Apprendre à accepter l'enfant différent.
- **Souplesse d'adaptation au niveau des enfants et des adultes de l'équipe** : moduler en fonction du groupe. Accepter le fait, dans la mesure du possible, qu'un enfant préfère manger avec une personne plutôt qu'une autre ou que l'adulte qui n'aime pas faire de la peinture ne soit pas obligé d'en faire.
- **Maintien du groupe vertical** (groupe d'enfants de différents âges) même si un coin de petits est aménagé pour assurer le besoin de sécurité de ces derniers. Les interactions entre les enfants d'âges différents sont très nombreuses et il serait dommage de les supprimer.

- **Association des parents à la vie de la structure:** lors des adaptations, leur permettre d'accompagner leur enfant autant de fois qu'il le faut. Lorsque l'enfant n'a pas fini son goûter, son repas, autoriser les parents à entrer et de l'aider à terminer si besoin ou tout simplement l'accompagner. Si le parent veut rester pendant que l'enfant souffle ses bougies et mange son gâteau d'anniversaire, lui en donner la possibilité. Si l'enfant dort encore, permettre aux parents d'aller le réveiller en douceur et l'habiller s'ils le souhaitent.
- **Accompagnement à l'autonomie :** dans tous les gestes du quotidien, accompagner l'enfant sans faire à sa place tout en tenant compte de son développement psychomoteur et de ses envies.
- **L'éveil :** les adultes proposent, les enfants disposent en fonction de leurs envies, de leurs capacités, de leurs besoins de s'ouvrir au monde.
- **Droit à la parole de chacun au sein de l'équipe :** l'élaboration de projets est ouverte à tous. La complémentarité des observations des enfants est également importante pour une bonne qualité d'accueil.

III. L'ACCUEIL DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

Le Multi Accueil est conçu comme un service d'accueil petite enfance permettant des réponses multiples aux demandes ou aux situations des familles.

Il prend en charge durant la journée les enfants de 2 mois à 6 ans jusqu'à la fin du mois de la date anniversaire.

La capacité globale du Multi Accueil ne peut excéder 54 places soit 24 pour l'accueil familial et 30 pour l'accueil collectif

3 types d'accueils sont proposés :

Un accueil familial où l'enfant est confié à une assistante maternelle avec une amplitude horaire maximale de 7h00 à 19h00 sauf cas très exceptionnel en accord préalable avec la directrice.

Un accueil crèche collective avec 50 h00 d'ouverture par semaine pour 20 places d'accueil régulier du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 sans interruption. Cet accueil est réservé aux familles ludréennes.

Un accueil collectif type Halte-Garderie avec 45h00 d'ouverture par semaine pour 10 places d'accueil régulier ou occasionnel soit du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 sans interruption. Les familles ludréennes restent prioritaires selon les disponibilités des places horaires de 8h à 18h peuvent être proposées.

Au sein du Multi Accueil, les services fonctionnent en complémentarité et assurent dans les meilleures conditions l'accueil et la garde des enfants afin de faciliter leur épanouissement.

Dès le premier contact, le plus souvent téléphonique, les renseignements concernant les différents modes de garde sont donnés. S'il s'agit d'une demande d'accueil régulier de crèche, une fiche de préinscription est établie en notifiant les jours et l'amplitude horaire souhaités.

S'il s'agit d'un accueil en halte-garderie, un rendez-vous est donné afin d'établir le dossier avec la directrice.

Lors de la première rencontre, un bureau permet d'accueillir la famille au complet et nous proposons, si besoin, une occupation aux plus grands (livres, jeux, coloriage...). Les parents sont ainsi plus disponibles pour discuter tranquillement avec la responsable. L'échange verbal est une des étapes majeures de cette rencontre ; il permet de mieux connaître l'enfant et son environnement. Il est nécessaire que le parent puisse éventuellement évoquer ses craintes et ses angoisses ce qui contribue à une meilleure séparation. La période d'adaptation n'en sera que plus facile.

En cas de parents malentendants, un agent de la mairie qui pratique la langue des signes peut être sollicité lors du premier entretien. Des échanges par mail et un cahier de transmissions peuvent être mis en place pour faciliter les échanges. Pour tout autre handicap ou particularité familiale (jumeaux,...) nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux les familles.

L'accueil de l'enfant présentant une situation particulière (handicap, allergie...) est étudié au cas par cas en partenariat avec les parents et/ou intervenants extérieurs. L'accueil sera possible en fonction des locaux et du personnel ; un essai peut être envisagé. Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être nécessaire.

Pour l'Accueil Familial, une pré-inscription permet un premier contact entre les parents et la responsable. Elle est le plus souvent réalisée avant la naissance de l'enfant. C'est à ce moment-là que le fonctionnement est expliqué. Après l'accouchement, les parents contactent la responsable pour confirmer la place et prendre un rendez-vous pour effectuer l'inscription définitive avec constitution du dossier de l'enfant. Quand c'est possible, la directrice propose ensuite différentes assistantes maternelles que les parents iront rencontrer à leur domicile avant de faire un choix définitif.

Pour l'Accueil Collectif, l'inscription ainsi que la visite des locaux et la présentation du personnel sont réalisées dès le premier rendez-vous.

Deux possibilités sont offertes :

Soit l'adaptation est effectuée le jour de l'inscription et pendant le temps administratif, l'enfant a la possibilité de rester au sein du groupe pour un premier contact avec l'équipe et les enfants. Cette première séparation est verbalisée et écourtée si besoin.

Soit l'inscription s'effectue avec ou sans l'enfant et la période d'adaptation sera convenue ultérieurement.

IV. LA PERIODE D'ADAPTATION

L'adaptation commence dès la visite de la structure ou du domicile de l'assistante maternelle. L'enfant, en compagnie de ses parents découvre de nouvelles personnes qui vont prochainement lui devenir familières et un nouveau lieu de vie.

L'adaptation est propre à chaque enfant, elle est donc personnalisée. Nous faisons en sorte que la même personne accueille la famille pour les premiers rendez-vous si la séparation s'avère difficile. De même nous proposons aux parents de rester un peu dans la salle pour jouer avec les enfants, échanger avec l'équipe et permettre à l'enfant de se détacher progressivement. Les parents se sentent davantage en confiance.

Le « doudou » ou objet transitionnel, s'il existe, est conseillé pour faciliter la séparation et donner un repère à l'enfant : album photo, peluche, foulard avec l'odeur des parents. En fonction de l'âge de l'enfant, de sa réaction et de celle de ses parents, la durée du premier accueil est variable. Il est généralement d'une heure mais nous demandons aux parents d'être disponibles et joignables rapidement si l'enfant pleure beaucoup.

Progressivement le temps d'accueil est augmenté et peu à peu l'enfant s'adapte à son nouvel environnement (premier biberon ou repas et première sieste). Des modifications, réductions ou augmentations du temps de présence, sont quelquefois nécessaires en fonction du vécu de l'enfant.

Nous expliquons aux parents que l'adaptation est facilitée par une préparation verbale préalable. La séparation peut se faire selon les rituels de chacun (bisous, passage de bras à bras, câlin, accompagné de la tétine, du doudou...), toujours accompagnée par un membre de l'équipe. Nous pensons qu'il est important de prévenir l'enfant du départ de son parent.

Certains enfants choisissent spontanément une personne qui devient leur référente et nous respectons leur choix.

Nous pensons qu'une certaine régularité est nécessaire pour que l'enfant se sente en sécurité affective.

Nous essayons de faire preuve de souplesse et d'écoute pour que la période d'adaptation se passe bien.

V. LA VIE QUOTIDIENNE DANS LA STRUCTURE

A- La journée type :

- A partir de 8h et tout au long de la matinée jusqu'à 10h environ, nous accueillons les familles et recueillons les transmissions concernant l'enfant,
- Lavage des mains des enfants,
- Couchers des enfants selon leur rythme, nos observations, les consignes des parents, que ce soit chez les petits ou chez les grands,
- Levers échelonnés de ces mêmes enfants,
- Pour ceux qui n'ont pas été couchés, des activités ou des jeux libres sont proposés,
- A partir de 11h pour les plus jeunes les premiers repas sont donnés,
- A partir de 11h30 les repas des plus grands commencent,
- Après les repas certains enfants sont recouchés, ceux qui ont dormi le matin jouent avant d'être également recouchés,
- A partir de 15h30 début des goûters en fonction du rythme de chacun,
- Après le goûter, jeux et activités se mettent en place,
- Accueil des familles et compte-rendu de la journée de l'enfant.

Les enfants sont susceptibles d'arriver à la crèche ou de la quitter tout au long de la journée.

Selon leurs horaires les professionnelles interviennent sur les groupes des grands ou des petits pour la journée complète, cela permet aux enfants de choisir un référent.

Le fait de ne pas avoir un seul référent facilite l'accompagnement des enfants lors des absences des adultes.

De plus ce fonctionnement permet aussi aux adultes de passer plus librement d'un groupe à l'autre selon les projets qu'ils souhaitent mener au sein de la structure.

B. Le temps d'accueil et des transmissions

Il est important d'offrir un espace agréable et accueillant dès l'entrée dans la structure. Le personnel est à l'écoute des parents et de l'enfant qu'il nomme par son prénom. Il recueille les informations nécessaires à la prise en charge quotidienne de l'enfant (dernier biberon, repas, sommeil, comportement...). Ces informations sont notées sur la feuille journalière de présence. Ainsi la continuité avec la vie de famille est respectée ce qui permet à l'enfant d'avoir un suivi adapté.

L'accueil est individualisé et personnalisé en fonction des besoins et des demandes de l'enfant. Câlins, portage, temps calme individuel, temps d'échange avec l'adulte sont dans la mesure du possible pris en considération.

Le « doudou » ou objet transitionnel est laissé à la disposition de l'enfant. Il permet de faire le lien entre la maison et la structure. Cet objet rassurant l'aide à affronter la séparation.

Lors du premier accueil de la journée, l'équipe ritualise la séparation en fonction des enfants (dernier bisou, au revoir par la fenêtre, installation des affaires personnelles...) Il est important de réconforter l'enfant (les garder dans les bras, câlins) et de verbaliser ce qu'il vit et ce qu'il va se passer.

Si un parent éprouve le besoin de parler davantage, nous l'invitons à discuter en dehors de la salle de jeux pour éviter de perturber l'enfant.

Au moment du retour, un temps plus important sera consacré aux parents. Il permet de faire le bilan de la journée de l'enfant : anecdotes, activités, rythmes biologiques du jour ... L'enfant, présent à ce moment-là, écoute et participe aux transmissions notées tout au long de la journée sur les feuilles de rythme..

C. Le temps du repas

Le moment du repas est un temps important dans la journée de l'enfant. Il peut être stressant pour l'enfant car il lui rappelle plus particulièrement la maison. Le « doudou » ou objet transitionnel peut être proposé ou demandé. Il sera alors posé près de lui sur une chaise ou derrière lui sur le dossier de sa chaise.

Pour les plus jeunes, le temps du repas est déterminé par la prise du dernier biberon, mais les signes de faim et les habitudes des enfants à la maison doivent également être prises en compte.

Afin d'être dans de bonnes dispositions pour passer à table, quelques règles d'hygiène sont à respecter :

- Passage aux toilettes pour ceux qui le désirent et change des couches souillées,
- Lavage des mains réalisé sous surveillance de l'adulte,
- Port d'un bavoir ou serviette de table pour les plus grands protégeant les vêtements et permettant à l'enfant de s'essuyer seul la bouche et les mains.

Un endroit est réservé pour le repas avec un mobilier (transat, chaises et tables à la taille des enfants...) et une vaisselle (petite fourchette, cuillère, bec verseur ou verre incassable, assiette plus ou moins creuse...) adaptés à l'âge et aux capacités de l'enfant. Les petits/moyens mangent dans la salle des petits et sont placés à table petit à petit en fonction de leurs capacités. Un enfant peut repasser en individuel si le besoin s'en fait sentir.

Entre 18 mois et 2 ans selon leur autonomie, les enfants mangent par groupe (maximum 6), dans la salle dédiée aux repas, accompagnés par un adulte en plusieurs services pour préserver le calme et la convivialité.

Dès que le temps le permet, les enfants mangent dehors et à cette occasion, le mobilier nécessaire est sorti. Un store les protège du soleil.

En accueil collectif, un prestataire fournit les repas en liaison froide. Le personnel de cuisine réchauffe et sert les enfants (en suivant les protocoles HACCP). Un biberon ou verre d'eau accompagne systématiquement chaque plat. Nous veillons à l'équilibre du repas. En cas d'allergie alimentaire complexe, nous demandons aux parents de fournir le repas.

Le lait est donné par les parents.

Nous fournissons les petits pots avant la diversification complète.

En accueil familial, les repas et goûters sont préparés par l'assistante maternelle qui veille à varier les menus en respectant la diététique. En fonction de l'organisation, certains enfants mangent en même temps que l'adulte.

L'adulte a pour rôle durant le repas de :

- Valoriser le repas de chaque enfant en verbalisant le contenu de son assiette, ce qui permet également d'enrichir son vocabulaire.
- Accompagner en douceur l'enfant en respectant son rythme et ses besoins. Par exemple, le biberon du nourrisson est donné dans les bras de l'adulte sauf si l'enfant ne le désire pas. Une relation privilégiée rassurante est ainsi maintenue.
- Veiller au bon déroulement du repas en maintenant une ambiance calme et conviviale, en s'exprimant d'une voix posée et en respectant la nourriture et les autres.
- Etre attentif à ce que mange l'enfant afin de le stimuler si besoin sans forcer et d'effectuer des transmissions adaptées en sachant que son appétit peut varier (poussée dentaire, conditions climatiques, maladie, goût...)
- Respecter le régime, les étapes de diversification et/ou les coutumes alimentaires de l'enfant.
- Favoriser et valoriser ses initiatives (aider l'enfant dans l'apprentissage ou le laisser manger seul) pour avancer vers plus d'autonomie.

De l'eau est distribuée à la demande des enfants ou lors de période caniculaire.

A partir de 15h30, en fonction des levers échelonnés de la sieste, les enfants prennent leur goûter. Les mêmes règles et rituels instaurés lors du repas s'appliquent.

D. Le temps du repos

Chaque enfant a des besoins physiologiques et un rythme différents que l'équipe respecte. En fonction des transmissions et de l'observation de l'enfant, une sieste ou un temps calme est proposé. Le coucher et le lever sont échelonnés, en sachant que la plupart des enfants sont couchés après le repas.

Tout est mis en œuvre pour que les enfants vivent ce moment sereinement. Pour se laisser aller dans le sommeil, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité. Il a besoin de calme, de tendresse et d'attention. Le temps de repos doit être un moment apaisé, propice à la récupération.

- Avant d'aller à la sieste, les enfants passent aux toilettes et les couches sont changées si besoin.
- Les rituels d'endormissement sont majoritairement respectés (doudou, tétine, boîte à musique, rythmie...).
- 2 chambres mitoyennes : une de 12 lits (bébés) ; l'autre de 22 lits (dont 6 couchettes amovibles) offrent un endroit accueillant pour le repos des enfants. La peinture grise et taupe, la luminosité adoucie par des veilleuses, la température idéale et la pénombre aident à une ambiance calme et reposante.
- Dans la mesure du possible, l'enfant est couché dans le même lit, au même endroit, ce qui lui donne des repères rassurants.
- Pour les nourrissons, une poussette est quelquefois utilisée, le balancement et la structure enveloppante rassurent les petits. En accueil familial, chaque enfant a son propre lit et quelquefois sa propre chambre.
- Plusieurs professionnelles accompagnent l'endormissement afin de rassurer, maintenir le calme et d'intervenir rapidement en cas de pleurs ou de cauchemars tout au long de la sieste de l'après-midi chez les plus grands.
- Chez les bébés l'accompagnement au sommeil se fait tout au long de la journée selon le rythme de chacun, une professionnelle est régulièrement présente afin de veiller au bon déroulement de la sieste.

E. Le temps du change et des petits soins

C'est un moment où le face à face avec l'enfant est privilégié. Toutefois, il peut être source d'angoisse pour ce dernier. Il est donc important de prévenir l'enfant du déroulement soit du change, soit des soins prévus.

Avant la prise en charge de l'enfant, quelques règles sont à respecter :

- Lavage de mains de l'adulte entre chaque change,
- Désinfection du tapis de change entre chaque enfant,
- Matériel à proximité (couche propre, linge, gant, savon...),
- Limiter les interactions entre collègues afin de se concentrer sur l'enfant.

Lors du change, l'enfant est placé sur un tapis à bord large. Un mobile placé au-dessus de la tête ou un jouet donné dans les mains permet une manipulation plus sereine surtout pour les enfants plus actifs. Une petite comptine, un jeu de doigts sert quelquefois de support lors du change.

Les transmissions faites lors de l'accueil et l'observation prennent alors toute leur importance et permettent:

- de confirmer ou d'infirmer les dires des parents,
- de repérer les problèmes de peau, d'élimination, d'hygiène...
- d'assurer un suivi lors d'un traitement médical avec ordonnance (eczéma...),
- de continuer l'acquisition de la propreté en accord avec les parents.

Quelques points de repère notés tout au long de la journée sur la feuille de rythme (pour l'accueil collectif) servent à un échange approprié lors du retour des parents et des réajustements sont quelquefois proposés ou discutés notamment pour ce qui est de l'acquisition de la propreté.

Pour le bien être de l'enfant, quelques conseils peuvent être donnés comme par exemple d'aller consulter un médecin, de pratiquer des lavages de nez chez un enfant encombré, d'assurer des soins d'hygiène adéquats comme une toilette de petite fille ou comment se débarrasser des croûtes de lait...Les échanges se font dans la discrétion et le respect de la famille.

Le change ne doit pas être effectué en systématique mais seulement s'il est nécessaire. Il doit s'accompagner d'un lavage de mains de l'enfant voire du visage, d'un lavage de nez ou d'un mouchage pour les plus grands. Pour favoriser une bonne hygiène, il faut nettoyer et sécher soigneusement les plis. Dans tous les cas, il faut respecter la pudeur de l'enfant et ne pas l'exposer à tous les regards.

Pour les enfants plus grands, en entente avec les parents, nous proposons sans obligation, le pot (ou les wc adaptés) à des moments clés de la journée. Nous sommes également attentives aux envies pressantes des enfants. Rien de plus terrible pour un enfant qui vient d'acquérir la propreté de faire pipi dans sa culotte parce que l'adulte n'a pas écouté sa demande.

Lors de ces moments, nous essayons d'aborder certaines règles avec l'enfant :

- bien s'installer sur le pot pour éviter de se salir,
- ne pas aller regarder le petit voisin qui est installé à côté,
- ne pas mettre les mains dans le pot, ni dans la couche souillée,
- ne pas se moquer des enfants qui ne sont pas encore propres,
- se laver les mains après avoir essuyé ses fesses.

Les couches lavables sont autorisées dans la structure, même si peu de parents utilisent cette méthode. Toutefois, l'entretien des langes reste à la charge des parents qui souhaiteraient l'utilisation de ce mode de change.

En période de canicule, nous pensons à rafraîchir les enfants soit avec des brumisateurs, soit en leur passant un gant humide sur le visage et les bras, les activités sont adaptées au temps. Les crèmes solaires et les chapeaux ou casquettes sont de rigueur et les lunettes de soleil (à la demande des parents) sont portées.

En période hivernale, pour le bien des enfants, nous vérifions que leur tenue vestimentaire est adaptée à la saison et aux intempéries avant d'aller prendre l'air.

Les enfants qui viennent de se cogner ou de faire une chute peu importante sont rassurés et examinés. La plupart du temps, un petit câlin, un nettoyage au savon et à l'eau, ou l'application d'un glaçon suffisent. Pour les cas plus graves, le médecin ou le Samu peuvent être appelés. D'une manière ou d'une autre, les parents sont informés et des conseils de surveillance peuvent être donnés.

C'est un discours essentiellement préventif que nous utilisons lors de nos échanges avec les enfants et leurs parents. Une bonne hygiène de vie, hygiène corporelle et hygiène alimentaire aident au maintien de la santé de l'enfant.

Divers protocoles existent quant à la santé de l'enfant (protocole d'urgence, de convulsion, de fièvre...). Ils sont à la disposition de l'équipe.

F. Le temps de l'éveil

Chaque enfant a son propre rythme, il est important pour nous de le respecter et d'accompagner l'enfant vers de nouvelles découvertes au fur et à mesure de son développement psychomoteur. Le jeu est l'activité principale de l'enfant. Comme pour tout acte de la vie en multi accueil, le cadre doit être sécurisant et nous sommes attentives aux besoins de l'enfant et à ses progrès, l'observation de l'enfant est une aide précieuse.

En grandissant l'enfant prend conscience que l'adulte n'est pas le seul à pouvoir jouer avec lui. Un sourire, un jouet tendu ou repris, un même geste répété, une petite voiture roulée volontairement vers l'autre créent des interactions entre les enfants. Tous ces petits gestes permettent à l'enfant de mieux appréhender l'espace qui l'entoure et aussi de faire d'autres acquisitions. Les enfants, par l'intermédiaire de l'éveil, apprennent à se connaître et à aller vers les autres : c'est le début de la socialisation.

1. L'aménagement de l'espace

Il est travaillé régulièrement en équipe. Il n'est pas figé et évolue régulièrement en fonction de l'âge des enfants accueillis (majorité de nourrissons ou de plus grands). Cependant il répond à certains critères dans notre structure.

Délimitation :

- de différents espaces jeux libres en accès direct pour les enfants : poupées, dînette, voitures...,
- d'un coin calme où les enfants peuvent se reposer ou ponctuellement écouter des histoires ou de la musique douce, chanter, regarder des livres...,
- d'un lieu approprié à la peinture et aux activités dites « dirigées »,
- d'un endroit permettant l'accueil de petits groupes,
- d'un coin psychomotricité où les tapis et modules de motricité sont déclinés sous toutes leurs possibilités. Petits et grands s'y côtoient avec joie sous l'œil avisé d'une professionnelle,
- de deux cours extérieures aménagées d'un toboggan et de jeux à bascule. Vélos, poussettes, trotteurs et autres jeux sont sortis ponctuellement.

2. Les jeux en accès libre:

- dînette très complète accompagnée de produits alimentaires (fruits, légumes, viande, pain, poissons...), cuisine composée de différents éléments (évier, cuisinière, lave- linge...),
- poupées, poupons de différentes tailles et de différentes couleurs, des habits, des petits lits, du matériel de puériculture, poussette...,
- voitures, avions, trains, motos, tracteurs, garages...,
- petits jeux divers: bouliers, téléphone, toupies, jeu de cache-cache...,
- certains livres cartonnés,
- ardoises magiques,
- légo, duplo, playmobil.

Que l'on soit une fille ou un garçon, prendre plaisir, s'exercer, acquérir de nouvelles compétences, voilà les objectifs du jeu libre sous l'œil bienveillant des professionnelles.

3. Les jeux proposés par l'adulte ou demandés par l'enfant:

- jeux d'encastrement: puzzles, cubes...,
- jeux de motricité fine: perles, abaque,
- animaux en plastique,
- dessin libre, coloriage.

L'adulte est vigilant à adapter les jeux en fonction du développement de l'enfant pour ne pas mettre ce dernier en échec. Un jeu trop difficile peut décourager un enfant.

4. Les activités dirigées:

- Peinture,
- pâte à modeler ou pâte à sel,
- jeux avec le sable,
- petits jeux de construction,
- gommettes, tampons, collages,
- recettes culinaires,
- tris de couleur ou de forme, lotos...,
- graphisme,

Ces activités ont lieu ponctuellement. Rarement programmées, elles sont organisées par petits groupes. L'enfant a le libre choix de participer ou non aux activités. Les travaux manuels sont souvent effectués en fonction des thèmes qui jalonnent l'année (fête des mères et des pères, Noël...).

Pour un retour au calme ou spontanément, nous proposons aux enfants des livres ou de la musique.

En dehors de l'initiation musicale proposée par l'école de musique, le personnel de la crèche propose régulièrement des instants musicaux aux enfants.

Les enfants s'éveillent à différents sons et instruments:

- clochettes, tambourin, triangle, maracas, guitare...,
- chants, comptines, jeux de doigts,
- disques ou cassettes audios: berceuses, musique classique et moderne, comptine.

Les enfants se mettent souvent à danser spontanément ou sur invitation.

5. Les ateliers crèche

Au sein du Multi Accueil, chaque année, au mois de septembre, des ateliers crèche sont mis en place. Ils s'adressent aux enfants de l'Accueil Familial en priorité. Un groupe de 8 enfants est concerné. Les enfants du groupe se retrouvent deux heures chaque jeudi matin (sauf pendant les vacances scolaires). L'âge des enfants accueillis est d'environ 2 ans. Ils sont animés par la directrice et une éducatrice de Jeunes Enfants.

Le but de ces ateliers est de favoriser la socialisation, d'apporter un éveil complémentaire à celui de l'assistante maternelle étant donné l'espace, le matériel, l'âge commun des enfants, la qualification du personnel et de préparer les enfants pour l'entrée à l'école maternelle en respectant différents critères :

- l'accueil dans une structure spécifique à la petite enfance,
- la séparation du lieu habituel et de la personne référente,
- le même petit groupe d'enfants tout au long de l'année,

- les activités ritualisées : météo, étiquettes des prénoms, chants, gymnastique...,
- certaines règles : ranger les jeux avant de passer à une autre activité, écouter l'autre enfant qui parle, patienter chacun son tour, respecter la politesse, suivre l'activité du moment...

6. Les rencontres au Foyer des Personnes Agées (FPA)

Avec un petit groupe des plus grands de la crèche collective, des rencontres sont organisées régulièrement au FPA. En général, les enfants viennent dire bonjour aux différentes personnes présentes, une activité est proposée : collage, gommettes ou peinture, des chansons enfantines ou non créent un moment de communion agréable. La rencontre se termine par un goûter très apprécié de tous.

Certains vendredis, un groupe d'enfants rejoint l'animateur et les personnes âgées pour un moment convivial de psychomotricité. Cet atelier psychomoteur s'inscrit de manière logique dans le quotidien des résidents du FPA des Fougères afin de les encourager à bouger, les aider à s'exercer à un âge où certains gestes du quotidien peuvent devenir compliqués à mettre en place et cela de manière ludique avec du matériel adapté à leur capacité.

Du côté des enfants de 2 ans à 3 ans c'est une période d'exploration du monde et de leur propre capacité à agir au sein de leur environnement et sur leur environnement. Au quotidien nous leur proposons des parcours moteurs et des activités afin qu'ils s'exercent et acquièrent de nouvelles compétences motrices, plus ou moins fines et ce de manière ludique.

On se passe le ballon, on lève les bras, la jambe puis l'autre, tout est prétexte à bouger. Les enfants comme les personnes âgées en ressortent enchantés. Cette rencontre autour de jeux moteurs, de ballons, de lancer, de gymnastique etc...peut répondre au besoin de chacun et crée des liens par l'aide que chacun peut apporter à l'autre.

7. L'éveil des bébés

Au Multi Accueil, les bébés sont couchés sur des tapis pour leur permettre d'évoluer en toute liberté. Ils découvrent ainsi différentes possibilités de se mouvoir : se tourner, faire le gros dos, rouler, ramper, se déplacer à quatre pattes, se mettre assis. Même si un coin est plus particulièrement dédié aux petits, rien n'est figé et les plus grands peuvent facilement entrer en contact avec eux. Ils s'imitent l'un l'autre, se sourient. Les plus grands apportent des jouets aux plus jeunes. Leur complicité provoque quelquefois des fous-rires. Nous sommes attentives à leur bien-être et quand c'est nécessaire, nous les changeons de position. Le transat peut quelquefois servir d'alternative au tapis surtout s'il s'agit d'un enfant qui régurgite beaucoup.

VI. LA RELATION AVEC LES PARENTS

Après une première rencontre avec la responsable lors de l'inscription, les parents visitent la structure et sont présentés au reste de l'équipe. Lors de la période d'adaptation, des échanges plus importants permettent de mieux se connaître.

Les parents comprennent davantage comment nous fonctionnons. Par la suite, lors des transmissions quotidiennes, nous restons disponibles et à l'écoute des parents. De nombreux échanges existent entre les parents et le personnel, quelquefois même entre les parents.

Pour répondre à certaines questions des parents, voire les accompagner lors d'un moment difficile (séparation, décès, éloignement, difficultés par rapport à un enfant...), la directrice les invite dans son bureau pour discuter plus longuement et respecter la confidentialité.

En Accueil Familial, l'assistante maternelle est l'interlocutrice privilégiée des parents, elle répond le plus souvent aux premières interrogations. La directrice n'intervient que si l'un ou l'autre réclame sa présence ou lors d'une visite plus ou moins inopinée à domicile ou lors d'un litige. Les renouvellements de contrat en cours d'année permettent à la responsable d'avoir un contact direct avec les parents sans la présence de l'assistante maternelle. Ainsi certains sujets peuvent être plus facilement abordés. Ponctuellement, des contacts téléphoniques ou par mail ont lieu.

Nous avons l'habitude de mettre à disposition des parents des documents concernant la petite enfance : grossesse, alimentation, vaccinations, aides juridiques ou autres, hygiène, antibiotiques... Les informations envoyées régulièrement par les organismes de santé sont affichées ou disponibles dans l'entrée à la vue de tous. Certaines sont même directement glissées dans les sacs des enfants.

Nous affichons sur un tableau situé dans le hall d'entrée diverses informations : les cartes postales envoyées par les enfants et leur famille, les faire-part de naissance concernant le Multi Accueil, les coordonnées laissées pour du baby-sitting, le programme des manifestations de la ville et de ses environs (spectacles, bourse aux jouets...)

Sur la porte d'entrée de l'accueil collectif, par le biais de petites affiches, nous annonçons ponctuellement les événements festifs (anniversaire, fêtes annuelles du multi-accueil, arrivée d'un stagiaire ou d'un nouveau membre dans l'équipe...). Certaines consignes trop vite oubliées sont également rappelées : bien fermer les portes, inscrire le nom des enfants sur les vêtements, penser à rendre sa réservation, respecter les horaires...

Pour les parents de l'Accueil Familial, les assistantes maternelles servent d'intermédiaire pour transmettre oralement les mêmes messages, quelquefois accompagnés d'un courrier.

Il est important de rencontrer les parents, voire le reste de la famille, lors des fêtes annuelles (Saint-Nicolas, goûter estival en juin). Ce temps récréatif favorise les échanges entre les parents et quelquefois crée des liens durables entre eux. Certaines familles déracinées apprécient ce contact car elles se sentent isolées dans la région. Ces fêtes sont l'occasion de côtoyer les parents de manière différente.

Lors des anniversaires des enfants, les parents sont autorisés à amener un gâteau, des accessoires s'ils le désirent tels que des assiettes en carton, des ballons, des pailles... Si le parent désire prendre une photo, nous l'invitons à rester mais le plus souvent il nous laisse son appareil photo. Nous adoptons nos pratiques en fonction de la crise sanitaire.

Nous essayons d'organiser des soirées à thème (ex : l'alimentation, l'orthophonie...) mais nous avons peu de présence parentale. Les assistantes maternelles quant à elles viennent plus facilement.

La semaine de la petite enfance permet également de rencontrer les parents dans un autre lieu que celui de la crèche (école de musique, médiathèque, foyer des personnes âgées...). Les discussions s'organisent différemment, c'est quelquefois l'occasion de parler art, culture et d'apprendre que tel ou tel parent joue d'un instrument...

Depuis janvier 2019, un Café des parents a été mis en place. Il est animé par une éducatrice de jeunes enfants et la directrice. Il est organisé un vendredi matin par trimestre de 8h à 10h en dehors de la présence des enfants. En effet, ce moment convivial, autour d'un café, est exclusivement réservé aux parents afin qu'ils puissent aborder sereinement tous les sujets qu'ils souhaitent (enfants, travail, loisirs,...). C'est un lieu où ce qui se dit n'est pas répété en dehors. Les parents doivent s'y sentir en confiance.

VII. LE TRAVAIL D'EQUIPE

Il est souvent nécessaire de se remettre en question mais ce n'est pas toujours très simple de le faire. Les dérives sont vite là et les habitudes perdurent. C'est pourquoi, il est important de mettre en place des temps de réunion pour discuter de nos pratiques et essayer de répondre à certaines questions.

En Accueil collectif, une réunion par mois d'une heure trente a été mise en place. Tout le personnel du Multi Accueil y assiste et a droit à la parole. Le plus souvent un thème est préparé par l'équipe encadrante. Le temps passe vite et il faut souvent recadrer le sujet mais c'est toujours un temps bénéfique pour aplanir les difficultés du moment.

Un temps d'analyse de pratiques sera mis en place conformément au décret d'août 2021. C'est l'occasion de parler de nos difficultés en présence d'une personne bienveillante étrangère à notre structure.

En Accueil Familial, les visites régulières à domicile permettent certains échanges.

Des réunions régulières avec le CCAS et plus rarement avec la PMI ont lieu pour vérifier ou mettre en place certains points bien précis et nous y parlons également de nos pratiques et de nos difficultés professionnelles.

Des temps de formations sont indispensables à tous pour maintenir une dynamique et une qualité dans le travail. De nombreux thèmes peuvent être abordés par le biais de la formation continue:

- évolution juridique des professions et des structures d'accueil (Décret Août 2000 et 2021)
- activités spécifiques (activités manuelles, sensorielles, psychomotrices...)
- techniques d'encadrement (prise de parole, gérer une réunion...)
- petite enfance (le sommeil, la violence, l'alimentation...)
- informatique
- gestes de premiers secours, sécurité incendie
- développement personnel (gérer le stress, bilan de compétences...)

3^{ème} PARTIE : LES PROJETS DU MULTI ACCUEIL

Les projets faisant suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment et à l'augmentation de la capacité d'accueil de la structure ont tous pu aboutir au fil du temps et d'autres projets ont continué à voir le jour.

Cependant, la crise sanitaire a mis un frein à tout cela depuis presque 2 ans. Aussi dans ce chapitre plusieurs projets sont en attente de la reprise d'une vie normale et d'autres ont pu reprendre et redonner du sens à nos pratiques.

A. Les projets mis entre parenthèse :

- Les rencontres intergénérationnelles :

Elles ont toujours été un fil rouge de notre fonctionnement de par notre situation privilégiée à côté du Foyer Autonomie des Fougères.

- Le café des parents :

Jeune projet qui commençait tout juste à trouver son rythme. Il permettait aux familles d'échanger sur différents thèmes avec une éducatrice de jeunes enfants et la directrice hors de la présence des enfants.

- Les soirées à thèmes :

Même s'il était parfois difficile de mobiliser du monde, il serait intéressant de les reprendre après les avoir repensées afin de toucher un public plus large.

- Les échanges avec l'école :

Prenaient place au mois de juin. Le but était de faire découvrir aux enfants, au cours d'une matinée, leur futur environnement.

- Les fêtes :

Deux moments festifs étaient organisés à Saint Nicolas et fin Juin autour d'un goûter et de jeux. Permettant des échanges conviviaux entre parents et professionnels, cela clôturait l'année civile et scolaire de manière positive.

B. Les projets ayant repris :

- L'heure du conte :

Un agent masculin, parfois accompagné de ses collègues de la Médiathèque pour certains temps forts de l'année, vient une fois par mois raconter des histoires aux enfants. Outre l'attrait qu'ont la plupart des enfants pour les histoires le fait qu'une personne extérieure les raconte est un plus indéniable :

- Nouveaux livres
- Autres façons de raconter, grosse voix...
- Chant accompagné d'instrument de musique

- La musique :

Un professeur de l'Ecole de Musique intervient en éveil musical auprès d'un groupe d'environ 6 enfants de 2 ans, toujours les mêmes, chaque mardi avant le goûter. C'est un rendez-vous très attendu autour de chants, de danses, de découvertes et expérimentations sonores variées.

- La semaine petite enfance :

Une semaine au printemps, dédiée à un thème différent chaque année durant laquelle nos partenaires habituels interviennent et où l'équipe se mobilise pour organiser des temps forts pour les enfants.

- La psychomotricité :

Une psychomotricienne est intervenue en 2021, nous apportant des pistes de réflexions sur notre accompagnement au quotidien des enfants, et intervenant auprès d'eux lors de temps ludiques et sensoriels.

L'analyse de ses pratiques mise en lien avec ses apports théoriques a permis à l'équipe de parfaire sa connaissance du développement psychomoteur du jeune enfant.

Nous souhaitons pérenniser ces pratiques dans le temps.

- La boîte à suggestions :

Une stagiaire éducatrice de jeunes enfants a mis en pratique l'idée que nous avions d'utiliser une boîte à suggestions. Celle-ci est déjà en place, reste à inviter les parents à l'utiliser.

- Les stagiaires :

Nous accueillons à nouveau les élèves des différentes écoles paramédicales, issus des lycées techniques ou professionnels, ainsi que des collèges. Le livret d'accueil vient d'être modifié par une stagiaire puéricultrice afin d'assurer un meilleur suivi.

C. Les projets à venir

- Mettre en place une exposition dans le hall d'entrée ouverte à tous (parents, assistantes maternelles) sur un thème bien ciblé comme par exemple l'acquisition de la propreté, le sommeil
- Intégrer davantage les assistantes maternelles au sein du collectif par le biais de rencontres, de partage d'activités, de moments de psychomotricité pour les enfants, de lecture ou chants... Si possible leur proposer des réunions à thème.
- Développer nos connaissances par le biais de la formation

- Accompagnement à la séparation Par l'intermédiaire d'un tableau d'accueil réalisé depuis peu par une étudiante puéricultrice : l'enfant ou le parent déplace sa photo du panneau maison vers celui de la crèche et inversement au moment du départ. Ce geste concrétise la séparation ou les retrouvailles.
- Proposer des sorties au parc Ste Thérèse et à la médiathèque de Ludres pour les plus grands.

4^{ème} partie : L'EVALUATION DU PROJET

Le projet d'établissement est écrit pour une durée de cinq ans mais reste continuellement au centre des actions de l'équipe.

I. L'EVALUATION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

L'évaluation se fait sur des critères qualitatifs et quantitatifs

Critères qualitatifs :

- Enfants qui s'épanouissent au sein de la structure
- Confiance des parents, qualité des échanges, parents sereins quand ils nous laissent les enfants
- Personnel souriant, présent, peu de tension au sein de l'équipe
- Implication du personnel pour les projets en cours
- Diffusion d'une enquête de satisfaction.
- Bouche à oreille

Critères quantitatifs :

- Le nombre d'enfants inscrits et le taux de remplissage
- Le nombre de remarques des parents
- Le taux de participation montrant l'implication et la motivation des parents lors des rencontres à thème, des festivités
- Nombre de formations demandées par le personnel

.

II. L'EVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU MULTI ACCUEIL

Il est important de faire régulièrement le point sur l'accueil et l'organisation du travail lors des réunions d'équipe. Ces réunions permettent ainsi à chaque professionnelle de s'exprimer, et aborder les problèmes rencontrés ou d'échanger sur des thèmes plus précis autour de l'accueil de l'enfant et sa famille

Le rapport annuel d'activités de la structure permet également cette évaluation.

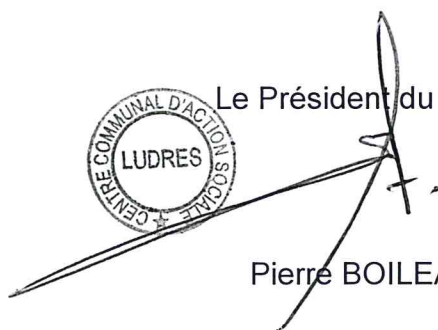
En fonction des réponses, questionnements et signaux divers, un réajustement de nos valeurs et pratiques se fera et donnera peut-être lieu à un nouveau projet d'établissement.

DISPOSITIONS GENERALES

Ce projet d'établissement est établi pour la période 2022-2027. Il pourra donner lieu à modification chaque année si c'est opportun.

La Directrice du Multi accueil est chargée de son exécution et de l'organisation de son suivi.

Fait à Ludres, le 16.02.2022

 Le Président du CCAS,

Pierre BOILEAU